



Paris, le 20 avril 2018

M. Benjamin RAIGNEAU
 Directeur des Ressources Humaines
 du Groupe Public Ferroviaire SNCF
 2, place aux Etoiles
 CS 70001
 93633 LA PLAINE-SAINT-DENIS

Objet : Préavis de grève

Monsieur le Directeur,

Conformément aux dispositions de l'article L2512-2 du code du travail, les Organisations Syndicales CGT- UNSA et CFTD vous déposent un préavis de grève couvrant la période du Vendredi 27 Avril 2018 à 20h00 jusqu'au Lundi 30 Avril 2018 à 07h55.

Ce préavis fait suite à la DCI qui a été déposée le 11 avril dernier et pour laquelle une réunion de concertation s'est tenue le 16 avril dernier et n'a pas permis de dégager des points d'accord sur les revendications exprimées.

Ce préavis de grève couvre l'ensemble des agents du Groupe Public Ferroviaire et ceux appelés à les remplacer et porte sur les points suivants :

- Retour à une organisation intégrée et en multi-activités de la production ;
- Le recrutement au Statut doit être confirmé comme la priorité, et ce dans la durée ;
- Arrêt des modifications unilatérales du Statut par la direction, l'approbation par l'Etat doit être maintenue, et des négociations doivent s'engager pour améliorer le RH00254 ;
- Demande de négociations salariales dans les plus brefs délais pour une augmentation générale des salaires significative avec des mesures pérennes. Les pensions de retraite doivent également être augmentées ;
- Exigence d'un grand plan de relance du Fret SNCF public.

Dans l'attente d'être reçus, pour engager de réelles négociations, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de nos salutations respectueuses.

CGT
 Laurent BRUN

UNSA
 Roger DILLESEGER

CFDT
 Didier AUBERT